



**Association des Parents d'Élèves
des écoles publiques de Vaucresson**

Bulletin d'information

Année scolaire 2023 -2024

**Pour en savoir plus :
sur les écoles, le collège, l'EREA,
sur l'A.P.E.,**

Venez à notre

REUNION D'INFORMATION

**suivie de notre
ASSEMBLEE GENERALE**

LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

20 H 30, A LA MONTGOLFIERE

Venez nous rencontrer lors

**du Forum des
Associations**

**le samedi 9 septembre 2023
sur la place du marché**

de 14 h à 17 h 30

BULLETIN D'ADHÉSION

M. ou Mme _____

**Adresse : _____
_____**

Téléphone : _____

E-mail : _____

Parent ou tuteur de (nom, prénom, école, classe)

Adhère à l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Vaucresson (A.P.E.)

**Souhaitez-vous être candidat aux élections
des représentants des parents d'élèves ?**
oui non

**Souhaitez-vous faire partie du conseil
d'administration de l'A.P.E. ?**
oui non

***Le montant de la cotisation, par famille,
est de 10 € (cotisation normale) ou
15 € (cotisation de soutien),
à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de
l'A.P.E. et à adresser avec ce bulletin***

***à la présidente Corinne Mattei
5, rue de l'église - 92420 Vaucresson
Tél : 09 52 99 46 20 / 06 83 23 95 35***

**Avez-vous des souhaits concernant nos
actions associatives ? (Exemples : sujets de débat,
rencontres entre parents...)**

Qu'attendez-vous de l'APE ?

Proposez-nous des idées, des projets,

Qu'est-ce que l'APE ?

L'APE, Association des Parents d'Elèves de Vaucresson, est une association locale, indépendante et apolitique, ne rendant aucun compte à une fédération nationale. C'est son originalité et sa force. Elle trouve sa richesse dans la réunion de parents de tous horizons, de toutes tendances, souhaitant contribuer à l'amélioration de l'environnement scolaire de nos enfants : sondages, propositions et défense des projets, concertations avec les parents, les équipes éducatives (directions, enseignants...), l'Inspection Académique et généralement les élus locaux.

Nos actions sont centrées sur le **bien-être de l'enfant** à l'école afin qu'il ait une scolarité harmonieuse.

Nous souhaitons que nos enfants bénéficient d'un environnement scolaire et périscolaire de qualité, à la hauteur des espérances que nous nourrissons pour eux.

Ces actions sont multiples et se déclinent sur de nombreux niveaux : organisation de débats, information des parents, amélioration des services périscolaires, souci de la qualité de la cantine, sécurité dans la rue, Prévention Routière au sein des écoles, partenariat avec la Croix Rouge pour des formations aux 1ers secours, maintien de l'activité piscine, de l'activité musique encadrée par un professeur de musique, des classes de découverte, partenariat avec les équipes éducatives, organisation de fêtes d'école ...

Les parents d'élèves sont associés à la vie de l'école notamment en participant, par le biais de leurs représentants, aux conseils d'école, aux conseils de classe et aux différentes instances des établissements scolaires.

L'APE, l'association des parents d'élèves de Vaucresson, est présente dans les 2 écoles maternelles, les 2 écoles élémentaires, le collège Yves du Manoir et le lycée EREA-Toulouse Lautrec de notre ville !



La lettre de la Présidente

Vaucresson, le 4 septembre 2023

Chers parents,

Notre association est heureuse de passer une nouvelle année scolaire à accompagner le quotidien des écoles de Vaucresson, des élèves et de leur famille, et de poursuivre son travail pour la qualité de la vie et de l'éducation de nos enfants.

L'an dernier, notre association a eu le grand plaisir d'arriver au lycée EREA-Toulouse Lautrec et d'y être bien accueillie. Une équipe de parents dynamiques a obtenu un beau succès aux élections d'octobre 2022 (80% des sièges) avec le désir de représenter les familles de l'établissement et de participer à la vie de l'EREÀ en se tenant au côté des enfants et de leurs parents. Cette équipe poursuivra sa tâche cette année, en travaillant particulièrement sur le développement de la communication avec les familles.

Comme chaque année, en 2022-2023, l'APE a pu organiser des évènements, comme la formation aux 1ers secours des CM1 et CM2 d'avril 2022, en collaboration avec la Croix Rouge, le bal des CM2 et plusieurs fêtes de fin d'année. Nous regrettons toutefois qu'il ne nous est pas été permis d'organiser la fête de l'école élémentaire des Peupliers comme cela était initialement prévu.

Nous continuerons à organiser ces jolis moments, mais également à travailler sur le harcèlement à l'école, sur les fermetures de classe, les suppressions de poste, les absences non remplacées en alertant, communiquant, conseillant, orientant, écrivant, réclamant...

Nous regrettons toujours de ne plus être membres, comme c'était le cas avant, de commissions (commission des dérogations, CVS, commission menus...) avec la municipalité afin de travailler sur les temps scolaires et périscolaires dans notre ville. Ce n'est pas notre choix, mais celui de la Ville. Cela ne nous empêchera pas de continuer à accompagner les enfants et de leurs familles afin d'accomplir notre mission.

La direction de l'école élémentaire du Côteau est renouvelée cette année. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Binter.

En 2023, dans une enquête d'un grand media national, le collège Yves du Manoir a été classé à une très belle 26ème place sur 7 000 collèges publics français. C'est un magnifique résultat, fruit en particulier du travail de l'équipe pédagogique actuelle (enseignants, encadrement et direction). C'est un signal très fort en direction des familles qui souhaitent offrir la meilleure scolarité à leurs enfants. C'est pour cela qu'il est vraiment regrettable que la direction académique prive notre collège, pour une année scolaire, de la présence de sa principale, Madame Pronine en l'envoyant exercer ses grandes compétences dans un autre collège du 92...

Inscrivez-vous sur notre site <https://apevaucresson.wordpress.com/> qui publie régulièrement des informations ou des bons plans.

Afin de pouvoir en savoir plus, je vous invite à nous rejoindre et à participer à
notre réunion d'information, le mercredi 13 septembre 2023.

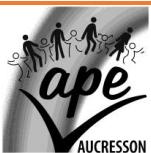
Vous pourrez vous renseigner sur l'APE, les écoles de Vaucresson, l'avenir de nos enfants, le déroulement de la rentrée scolaire dans notre ville et également, si vous le souhaitez, décider :

- d'adhérer à notre association,
- de vous présenter également sur nos listes comme représentants de parents d'élèves aux Conseils d'école, aux conseils de classe et / ou encore comme membres de notre conseil d'association.

Nous comptons aussi sur vous pour proposer de nouvelles idées de sujets, d'animations... et participer à leur élaboration !

Bien amicalement,

Corinne MATTEI



Ecole maternelle des Grandes Fermes

Effectifs pour 2023-2024

L'école a prévu d'accueillir

- 99 enfants
- En 4 classes (plusieurs classes doubles niveaux avec une bonne synergie de groupe, appréciée des élèves et des maitresses)

Activités régulières

- Sport
- Jardinage / Activités en rapport avec la labélisation E3D
- Musique avec une intervenante extérieure
- Opération "un fruit pour la récré" une fois par semaine
- Piscine pour les GS
- Sorties et spectacles en rapport avec les projets de l'école

Temps forts de l'année 2022 – 2023

Pour tous les élèves :

- Pour Noël : visite du Père Noël avec spectacle et goûter de Noël + séance au cinéma Le Normandy
- En janvier : fête des rois et des reines avec réalisation de couronnes et dégustation de galettes
- En février : fête des crêpes avec préparation de la pâte et dégustation des crêpes
- En mai : intervention à l'école d'un apiculteur
- En juin : découverte des animaux de la ferme à l'école avec la Ferme de Tiligolo
- Dans le cadre du projet E3D : sensibilisation au tri avec une activité autour du camion benne
- Plusieurs spectacles en rapport avec la nature
- Olympiades en juillet entre les GS et les CP de l'école élémentaire du Coteau
- Fête de l'école

Et de nouveaux projets prévus pour l'année prochaine !!!!



Ecole maternelle des Peupliers

Effectifs pour 2023-2024

L'école a prévu d'accueillir

- 125 enfants
- En 5 classes, dont 2 classes GS
L'école accueille depuis plusieurs années des classes à double-niveaux avec un projet pédagogique adapté (temps de travail en petits groupes, temps de regroupements avec des enfants d'autres classes du même âge...)

Activités régulières

- Sport – activités motrices
- Musique avec une intervenante
- Séances de piscine pour les élèves de grande section durant le premier semestre
- Opération « Un fruit pour la récré » une fois par semaine.
- Sortie à la bibliothèque avec une conteuse

Temps forts de l'année 2022 - 2023

- Diverses rencontres avec les parents pour des représentations musicales
- Visite du Père Noël en décembre
- Film au cinéma Le Normandy de Vaucresson pour Noël
- Venue d'une troupe pour un spectacle sur le thème du recyclage
- Sortie à la Cité des Sciences à Paris
- Sortie au Potager du Roi à Versailles
- Sorties au château de Versailles (jardins et intérieur)
- Le zoo papier
- Sorties à l'Île Saint Germain
- Sorties pique-nique au parc de Saint Cloud
- Des séances de piscine ont eu lieu pour les GS de septembre à janvier
- Une sortie mensuelle pour l'ensemble des classes à la bibliothèque de Vaucresson avec une conteuse

Une fête de l'école parfaitement réussie, des ateliers conviviaux et une Tombola incroyablement joyeuse !

Un blog: <http://blog.ac-versailles.fr/maternellespeupliers/index.php/>



Ecole élémentaire des Peupliers

Effectifs pour 2023 – 2024

L'école a prévu d'accueillir

- 188 enfants
- En 8 classes
- dont 2 doubles niveaux
- pas de fermeture de classe cette année malgré des effectifs en baisse (207 élèves en 2022-2023)

Activités régulières

- EPS avec des intervenants spécialisés
- Piscine pour toutes les classes à la piscine du Chesnay (8 ou 11 séances selon les niveaux)
- Musique pour toutes les classes, avec une intervenante extérieure 45 mn par semaine pendant un semestre
- Participation à l'opération « un fruit à l'école » une fois par semaine
- Anglais avec un intervenant extérieur qui reste à déterminer ; les classes concernées et le volume horaire alloué restent à confirmer également...

Activités ponctuelles

- Séances de formation à la sécurité routière pour les CM2
- Passage du « permis piéton » pour les CM1
- Initiations au roller, au hockey, au golf dans le cadre de l'EPS

Temps forts de l'année 2022 – 2023

- Tournoi de Hand Ball départemental « des 36 communes » pour les CM2 en décembre
- 1 séance au Cinéma Le Normandy offert par la mairie pour Noël
- Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge (CM1/CM2) en avril
- Fête du livre en partenariat avec la librairie « l'Ecriture » en avril
- Cross et olympiades en juin
- Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires organisé par l'APE le 16 juin
- Projets pour certaines classes : par exemple, écriture de livre en partenariat avec un écrivain professionnel
- Sorties diverses pour toutes les classes : visites de châteaux, de la cité des sciences à La Villette, accrobranche, escape-game, etc...



Ecole élémentaire du Coteau

Effectifs pour 2023-2024

L'école a prévu d'accueillir

- 182 enfants
- En 8 classes (dont 3 classes en double niveau : 2 CP/CM2 et 1 CE1/CM1) = **1 fermeture de classe**

Effectifs en 2022 - 2023

L'école a accueilli

- 220 enfants
- En 9 classes (dont 1 classe en double niveau : CE2/CM1)

Activités régulières

- EPS
- Musique
- Anglais dès le CP
- Allemand en CM2
- Informatique : toutes les classes sont équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif).
- Piscine pour les CP et CE2

Temps forts de l'année 2022 – 2023

Projets de l'année :

- Projet cirque : stage cirque la semaine du 11 au 14 avril au parc des Chantereines (CP). Visite du Musée de la magie et participation à un atelier magie et robotique.
 - Projet science : « la place des petites bêtes dans notre écosystème ». Projet d'avoir 3 élevages (lombrics, fourmilières, coccinelles). Sorties à la maison de la pêche et de la nature fin mars/début avril, journée à l'OPI (maison des insectes) début juin (dans le 78). Rallye lecture sur les insectes (CE2/CM1).
 - Projet Cinéma : 3 films d'art et d'essai seront choisis dans l'année (en novembre : « La ruée vers l'or » de Chaplin pour le cycle 2 par exemple).
 - Projet sportif : escrime avec le club de Vaucresson. 6 séances et rencontre avec un athlète vauclusien potentiellement sélectionné pour les JO (CE1).
 - Projet Paris : visite du Musée Carnavalet, de l'Opéra Garnier, des Invalides, du Musée d'Orsay, du Musée Rodin, de la tour Eiffel, de l'Assemblée Nationale et du musée des arts et métiers (CM2).
 - Une séance d'un film de Noël est offerte aux élèves en décembre par la ville de Vaucresson.
 - Initiation au Hockey sur gazon (CP et CE1)
 - Pique-nique pour l'ensemble de l'école au bois du Pavillon du Butard
 - Finale des olympiades
 - Journée à la base de loisirs de Verneuil sur Seine (CE2 et CM1)
 - Journée à la mer de sable (CM2)
 - Bourse aux livres
 - Initiation aux premiers secours organisée par l'APE en association avec la Croix Rouge pour les CM1 et les CM2 en avril.
-
- **Bal des CM2 des 2 écoles élémentaires organisé par l'APE le 16 juin 2023**
 - **Fête de l'école le 23 juin 2023 grâce au partenariat de l'école et de l'APE**



Collège Yves du Manoir

Effectifs pour 2023-2024

Le collège a prévu d'accueillir environ

- 308 enfants
- 12 classes
- 3 classes par niveau

Temps forts de l'année 2022 - 2023

Les 6èmes

Le séjour d'intégration sportif des élèves de 6ème s'est déroulé à Clécy (Normandie), au printemps (du 17 au 21 avril 2023). Tous les élèves de 6^{ème} y étaient regroupés, accompagnés de 5 professeurs.

L'Atelier « Collège au cinéma »

Intervention d'une association sur la prévention des Addictions.

Les 5èmes

Formation ASSR 1 (caravane de la sécurité routière)

Action sur les dangers d'internet

L'Atelier « Collège au cinéma »

Théâtre à la Montgolfière

Intervention d'une association sur la prévention des Addictions.

Les 4èmes

Action sur les conduites addictives et à risques autour du tabac et du cannabis avec la Ligue contre le cancer 92

Participation aux concours nationaux Bios (SVT) et Kangourou (mathématiques) nous avons eu un élève dans le top du classement national.

Participation au concours de lecture à voix haute de France Télévision.

Sortie au musée d'Orsay (4B)

Sortie avec atelier au Musée de la Police (4C)

Les 3èmes

Formation ASSR 2 (caravane de la sécurité routière)

Concours d'éloquence intra et intercollèges a eu lieu en partenariat avec la mairie et le Lions Club.

Participation aux concours nationaux Bios (SVT) et Kangourou (mathématiques). Nous avons 2 élèves qui ont remporté la 3^{ème} place à égalité.

1 semaine de stage en entreprise

Pour tous

Spectacle de chorale à La Mongolfière

Présentation du collège

Le collège Yves du Manoir est une petite structure. A la rentrée 2023-2024, il accueillera environ 308 élèves, répartis sur 3 classes par niveau, soit 12 classes.

La majeure partie de l'équipe actuelle de direction du collège (CPE, secrétaire de direction, gestionnaire) sera toujours en place pour la nouvelle année scolaire. La grande majorité des professeurs est déjà nommée. Toutefois, Madame Pronine, principale du collège, est envoyée par la direction académique, pour une année scolaire, dans un collège du 92 qui a besoin de ses grandes compétences. Elle reste néanmoins titulaire de son poste. Notre collège accueillera donc pour un an une nouvelle principale.

Particularités du collège Yves du Manoir

- Les particularités du collège se déclinent à travers les objectifs du projet d'établissement :
- « Maintenir l'excellence des résultats scolaires et faire progresser l'ensemble des élèves »
 - o Des classes de langue et culture européenne sont mises en place pour les 4èmes et 3èmes.
 - o Dispositifs « devoirs faits »
 - o Une « Classe à projet » sur le thème maritime en 4^{ème}
 - o Mise en place de la nouvelle 6^{ème} 2023-24 : Accompagnement renforcé pour tous avec : accompagnement personnalisé des heures de soutien ou d'approfondissement et dispositif devoirs faits.
 - « Renforcer l'image et la place de l'établissement »
 - o Un focus est fait sur les notions de discipline et citoyenneté. Des réunions régulières avec les parents sont organisées.
 - o Le collège a été labellisé Niveau 2 Développement Durable en 2022 et se prépare à passer au Niveau 3.
 - o Les élèves sont très impliqués : Ma petite planète, club nature., atelier pédagogique... ; les éco-délégués sont coordonnés par Ms Gouguet et Deston. Cette année ils ont remporté 2 médailles d'or et une d'argent aux « MéDdailles du développement durable » organisées par le Conseil Départemental.
 - o Rénovation des locaux : le CDI a été entièrement rénové l'an dernier. Cette année ce sont les sanitaires qui seront entièrement rénovés et agrandis pour la rentrée.
 - o Participation des élèves au projet « rénove ton collège » pour la création d'une salle polyvalente.
 - o Les élèves participeront symboliquement au passage du Flambeau Olympique à Vaucresson.

Voyages et sorties

Pour les 6èmes : chaque année, un séjour est organisé par l'équipe pédagogique pour tous les élèves. Il permet aux enfants d'apprendre à se connaître et instaure un bon climat au sein des classes.

Le foyer socio-éducatif

C'est une association loi de 1901 à laquelle tous les collégiens peuvent adhérer. Elle organise différentes activités culturelles ou de loisirs (ateliers, clubs...) avec l'aide d'adultes volontaires, pendant et en dehors des heures scolaires.

L'association sportive

Il existe une association sportive (A.S.) affiliée à l'U.N.S.S. (animée par les professeurs d'E.P.S. du collège), qui permet aux élèves qui le désirent de pratiquer des activités physiques et sportives au sein du collège, en complément des heures d'E.P.S. hebdomadaires. L'A.S. propose des entraînements, des rencontres sportives et des compétitions.

COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS

Il est le support des échanges entre les parents et le collège. On y trouve, en particulier, les notes, les messages pour la famille (avis de réunion ou de sortie, absence de professeur, éventuelles remarques sur le comportement de l'enfant, punitions). Le consulter régulièrement et le signer est donc essentiel. Votre enfant doit toujours l'avoir avec lui. Et vous, parents, avez un « droit (voire un devoir) d'ingérence » dans le carnet de correspondance de votre enfant !

Quelques semaines après la rentrée, une réunion d'information permet à chaque professeur de présenter aux parents sa méthode de travail. Pendant le 2^{ème} trimestre, des rencontres individuelles sont proposées, qui vous permettent de parler de votre enfant avec chaque professeur. De plus, il est toujours possible, et même fortement recommandé en cas de difficultés, de prendre rendez-vous avec les professeurs à tout moment de l'année.

Il contient les résultats et les appréciations relatifs à chaque discipline, une appréciation générale et des conseils formulés par le chef d'établissement.

Le bulletin du deuxième trimestre est remis uniquement en mains propres par le professeur principal. Les autres trimestres, le bulletin est désormais numérique.

Il s'agit de l'Espace Numérique des Collèges du 92. Il permet aux parents de se rendre sur Internet munis d'un identifiant et d'un mot de passe (remis par le collège en début d'année, ils sont à conserver de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Les familles peuvent ainsi accéder aux informations concernant leur(s) enfant(s) : emploi du temps de la classe, relevés de notes, cahier de textes mis à jour quotidiennement. Les parents ont également la possibilité de joindre chaque professeur directement par mail. Une évolution va normalement intervenir cette année...

Séjour des 6èmes

Foyer socio-éducatif

- Atelier nature
- Divers ateliers

Activités sportives

Le carnet de liaison

Les réunions parents - professeurs

Le bulletin trimestriel

Nouvel ENT : OZE-PRONOTE

Les représentants au conseil d'administration

Lors de l'élection des représentants des parents, en octobre de chaque année, vous élisez les parents qui vous représentent au Conseil d'Administration du collège.

Le Conseil d'Administration réunit l'administration du collège (la principale, le CPE et la gestionnaire), les représentants des professeurs, du personnel du collège, des collectivités locales, les délégués des élèves et les délégués des parents d'élèves, au moins 3 fois par an. Il examine en particulier le budget du collège, la répartition de la dotation horaire globale, les projets pédagogiques...

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur le fonctionnement du collège, prenez contact avec les représentants des parents d'élèves qui ont été élus en début d'année.

Les délégués des parents

Les résultats obtenus par chaque association lors de cette élection déterminent également la répartition de leurs délégués aux conseils de classe : les 48 postes de délégués (2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par classe) dont 34 ont été occupés par l'APE en 2022-2023 (seule association présente sur le collège cette année). Les délégués sont proposés par les responsables des associations de parents d'élèves puis leur nomination est validée par le chef d'établissement

Une forte abstention est régulièrement constatée lors des élections des représentants des parents d'élèves et cela peut avoir des conséquences regrettables. Cela risque de retirer de la légitimité aux actions des associations mais cela risque d'entraîner également une absence de représentation de notre association dans certaines classes... Pensez à voter ! Nous comptons sur vous !

Le conseil de classe

Le conseil de classe se réunit à la fin de chaque trimestre scolaire pour évaluer le comportement général de la classe et la situation de chaque élève. Y participent la direction du collège (la principale et / ou le CPE), les enseignants, les deux délégués des élèves, les deux délégués des parents. A l'issue de ce conseil, un compte-rendu est rédigé par les parents délégués et diffusé à tous les parents de la classe.

Si vous avez une question à poser ou une information à donner sur votre enfant, sa vie au collège, la vie de la classe, prenez contact avec les délégués de la classe. Nous vous conseillons également d'utiliser le questionnaire qu'ils vous font parvenir avant chaque conseil de classe.

Présentation des projets 2023 - 2024

Outre le traditionnel séjour d'intégration des élèves de 6ème au printemps, plusieurs projets devraient être maintenus ou créés en 2023-2024 :

- Collège au cinéma pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}
- Label Développement durable : E3D, le collège se préparant à passer au Niveau 3 du label.
- Eco-délégués
- Travail en collaboration avec les élèves sur la mise en place d'un protocole « anti harcèlement » au sein du collège.

Rentrée scolaire

Le lundi 4 septembre 2023 :

La matinée (9h30-13h15) sera réservée à l'accueil des 6èmes (avec déjeuner à la cantine pour tous). Un parent de chaque élève est également convié pour une présentation (durée : 1 heure).

Les autres niveaux rentreront de façon échelonnée l'après-midi.

Entrée en 3^{ème} : de 13h30 à 15h45

Entrée en 4^{ème} : de 14h à 16h

Entrée en 5^{ème} : de 14h30 à 16h30

L'emploi du temps s'appliquera dès le mardi 5 septembre.



Lycée EREA – Toulouse Lautrec

(Établissement Régional d'Enseignement Adapté)

Effectifs pour 2023-2024

L'EREA a prévu d'accueillir environ

- 350 enfants
- 12 élèves par classe
- 37 classes du CP au BTS

Donner à chaque élève le droit d'avoir accès à une scolarité normale

L'ensemble scolaire Toulouse Lautrec est une structure qui accueille plus de 350 élèves, du CP jusqu'au BTS, dont 250 sont en situation de handicap moteur. Elle assure en parallèle le suivi médical et paramédical de ces élèves au sein du CSR qui lui est rattaché.

La prise en charge médicale et paramédicale est assurée sur site par des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens et des psychologues.

Les programmes sont conformes aux instructions officielles de l'Éducation Nationale et les adaptations dans le cadre d'un projet personnalisé permettent l'obtention de diplômes nationaux.

Particularités :

Les effectifs de classe sont restreints : Environ 12 élèves par classe.

En élémentaire, l'enseignement est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés, titulaires de l'option C « handicap moteur ».

Le collège propose une scolarisation classique mais également un cycle adapté qui permet d'étaler sur 5 ans le programme du collège.

Nombre de classes :

Élémentaire : 6 classes

Collège : 17 classes

Lycée : 10 classes

BTS : 4 classes

Un internat permet d'accueillir sur la semaine un certain nombre d'élèves en situation de handicap.

CVC et CVL

Un CVC (Conseil de la vie collégienne) et un CVL (Conseil de la vie lycéenne) sont animés par des élèves et des encadrants dans le but de promouvoir des actions de sensibilisation (type harcèlement scolaire...) des animations (carnaval...). Ce sont des instances d'échanges et de dialogue entre les élèves et les autres membres de la communauté éducative.

Activités sportives

Le lycée de l'EREA dispose d'une section sportive handisport dans les sports suivants : Athlétisme, basket fauteuil, football en fauteuil roulant électrique et volley fauteuil.

Une association sportive encadrée par des professeurs d'EPS propose la pratique de plusieurs sports, notamment le mercredi après-midi : natation, foot fauteuil, circuit training, escalade...

ENT

L'ENT (Environnement Numérique de Travail) est présent sur tout l'établissement mais son usage est beaucoup développé à partir du collège. Il permet à la fois aux parents de se tenir informés des emplois du temps, du menu de la cantine, des animations, des notes, des devoirs à faire mais permet aussi de communiquer avec l'ensemble des professeurs et des personnels administratifs via une messagerie interne. De nombreux cours y sont également disponibles pour les élèves.

Le conseil de classe

Au collège et au lycée, il a lieu à la fin de chaque semestre et permet d'évaluer la situation scolaire de chaque élève ainsi que son comportement, mais aussi l'attitude générale de la classe ainsi que son niveau. Sont présents : les enseignants, les élèves délégués, les parents délégués, la CPE ainsi que la Direction.

Les parents délégués rédigent un compte rendu qui sera transmis à tous les parents de la classe.

A l'issue du conseil de classe, le bulletin scolaire est envoyé à chaque élève.

A l'école élémentaire, le livret scolaire est également semestriel.

Les représentants des parents d'élèves

Chaque année, des élections ont lieu courant octobre afin d'élire les représentants de parents qui seront présents et participeront à plusieurs instances tout au long de l'année (Conseil d'administration de l'établissement, conseils de classe...). Ils sont aussi le relais entre les parents et les différentes catégories de personnels de l'établissement.

Depuis la rentrée 2022, une liste APE a fait son entrée. Elle accompagne et représente les parents tout au long de l'année scolaire. La FCPE était historiquement la seule fédération de parents représentée au sein de l'EREA. Pour l'année scolaire 2022-2023, l'APE a occupé 80 % des postes de délégués et 4 postes sur 5 au Conseil d'Administration.

Une forte abstention est constatée chaque année lors de ces élections mais elles ont pourtant leur importance. Elles permettent, grâce aux représentants élus, de créer une dynamique et une participation active de la part des parents dans la vie au sein de l'établissement. La présence des parents aux conseils de classe joue aussi un rôle important, portant la parole des familles.

Mobilisez-vous et votez le 13 octobre 2023 ! Nous comptons sur vous !

Dates à retenir

La rentrée aura lieu cette année :

- Primaire : lundi 4 septembre à 8H45
- Collège : lundi 4 septembre à 8h30
- Lycée et BTS : mardi 5 septembre à 8h30

La réunion de rentrée

La réunion de rentrée aura lieu le samedi 16 septembre matin.

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2023 - 2024

Rentrée des élèves

Lundi 4 septembre 2023

Toussaint

Samedi 21 octobre 2023

Lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël

Samedi 23 décembre 2023

Mardi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver

Samedi 10 février 2024

Lundi 26 février 2024

Printemps

Samedi 6 avril 2024

Mardi 22 avril 2024

Vacances d'été

Samedi 6 juillet 2024

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - L'EDUCATION NATIONALE

École Maternelle des Peupliers (01 47 41 64 68)

Directrice : Mme Beucherie

Correspondantes APE : Emilie Da Costa (06 36 99 96 66)

Inès Mashaal (06 74 71 37 16)

École Maternelle des Grandes Fermes (01 47 41 70 89)

Directrice : Mme Bichot

Correspondantes APE : Sophie Eymar (06 78 12 04 56)

Elisabeth Pélikan (06 20 21 03 48)

Ecole Élémentaire des Peupliers (01 47 41 31 32)

Directeur : M. Gil

Correspondantes APE : Meredith Lennuyeux

(06 79 56 76 03)

Marie Margail Hamon (06 25 57 70 52)

École Élémentaire du Coteau (01 47 41 30 24)

Directeur : M. Binter

Correspondantes APE : Mélanie Markus (06 12 01 12 01)

Delphine Joyeux (06 50 02 64 45)

Collège Yves du Manoir (01 47 41 02 65)

Principale : Mme la Principale

Correspondantes APE : Sophie Cousin (06 63 60 05 88)

Corinne Mattei (06 83 23 95 35)

Lycée EREA – Toulouse Lautrec (01 47 01 09 18)

Proviseur : M. Gesbert

Correspondantes APE : Alice Durigon (06 14 09 96 56)

Virginie Tela (06 12 59 25 87)

Inspection académique – 13^{ème} circonscription

7, rue René Weill - 92210 SAINT-CLOUD (01 30 83 41 81)

ADHÉRER À L'APE

Le montant de la cotisation est de 10 € (cotisation normale) ou 15 € (cotisation de soutien) **par famille**,

à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'A.P.E. et à adresser avec le bulletin d'adhésion (*voir en 1^{ère} page*) :

- à la présidente : Corinne Mattei 5, rue de l'Eglise - 92420 Vaucresson Tél. 06 83 23 95 35

PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE DE L'ASSOCIATION

Si vous souhaitez être candidat au conseil d'école ou au conseil d'administration du collège, faites-vous connaître auprès du responsable APE de l'établissement concerné. **Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration de l'A.P.E.**, faites-vous connaître auprès de notre Présidente et **venez à notre réunion d'information annuelle, suivie de notre Assemblée Générale, le mercredi 13 septembre 2023 à 20 h 30** au centre culturel La Montgolfière.